

Intitulé : Conduite d'un chantier Postes

Code formation : S040

Durée formation : 60 Heures

1 - Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir et expliquer le rôle et la responsabilité du Chargé de Travaux ;
- Utiliser les concepts de la communication ;
- Organiser et gérer une équipe de travail pour réaliser une préparation de travail ;
- Préparer et organiser son chantier en tant que Chargé de Travaux, en intégrant notamment les aspects liés à la prévention et à la sécurité des agents et du matériel ;
- Délimiter sa zone de travail en tant que Chargé de Travaux, après avoir récupéré l'attestation de consignation du Chargé de Consignation ;
- Réaliser l'entretien du matériel (BT, HT et THT d'un poste en suivant les indications portées dans la gamme d'entretien du matériel correspondant) ;
- Mettre en œuvre un correctif sur disjoncteur ;
- Analyser les risques professionnels ;
- Définir et utiliser les moyens pour s'en préserver ;
- Appliquer la réglementation en vigueur ;
- Etablir un REX écrit à la fin du chantier.

2 - Contenu de la formation :

- Responsabilité juridique du Chargé de Travaux.
- Les concepts de la communication ;
- Rôle du Chargé de Travaux et rappels réglementation ;
- La préparation de travail ;
- Prépa correctif FX14 (exercice théorique) ;
- Chantier remplacement de commande électrique sur SA 225kV (remplacement commande sectionneur avec la haute tension en service) à partir d'une préparation de travail déjà établie par un préparateur.
- Chantier remplacement d'un pôle de disjoncteur 225 kV.
- Chantier remplacement d'un Circuit Bouchon ou Transformateur de Courant.
- Effectuer les opérations de contrôles (ex : dans le cadre d'un remplacement disjoncteur).
- Remplacement du Chargé de Travaux en cours de chantier.

3 - Profil stagiaire :

Public concerné :

- Salariés devant assurer la fonction de Chargé de Travaux.

Prérequis :

- Connaître les documents réglementaires et leurs déclinaisons ;
- Connaître la structure d'un poste & les fonctionnalités de ses constituants ;
- Connaître les opérations de manutention et de transport d'appareils HT nécessitant notamment des techniques d'élingages et d'arrimages particulières ;
- Connaître la réglementation des travaux en hauteur (décret du 1^{er} septembre 2004 et ses évolutions) et sa déclinaison lors de travaux dans un poste HTB ;
- Avoir suivi une formation "échafaudages" ;
- Connaître la technologie des principaux appareils constituant un poste HTB.

4 - Compétences :

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Savoir conduire une équipe lors d'une opération de maintenance HT ou de dépannage ;
- Assurer le rôle de chargé de travaux dans le cadre des travaux hors tension ;
- Appliquer les techniques de communication pour transmettre des ordres fiables à l'équipe qu'il dirige ;
- Faire effectuer les opérations de maintenance niveau 4 et 5 (y compris les actions préventives et correctives) ;
- Veiller à la conformité des opérations de maintenance par rapport aux politiques et aux gammes ;
- Contrôler les opérations de maintenance réalisées tout au long du chantier ;
- Vérifier la conformité technique des matériels par rapport aux spécifications, assurer le retour d'expérience et mettre à jour les bases de données patrimoine ;
- Vérifier les conditions réelles en début de chantier par rapport à celles prises en compte dans la préparation de travail (par.tech, env., cond.accès à l'ouvrage).

5 - Modalité d'évaluation :

Evaluation de la formation :

- Synthèse de fin de formation.
- Enquête de satisfaction stagiaire (Questionnaire) Evaluation du stagiaire.
- Evaluation des prérequis.
- Evaluation en continu durant le stage (grille d'obs.).
- Evaluation sommative (délivr.d'appr.).

Forme de validation :

- A l'issue de la formation, une appréciation individuelle est délivrée (sur l'aptitude de mise en œuvre).

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.